

27 septembre 2021

20h00 : Conseil général de la commune de Val-de-Travers à l'espaceVAL de Couvet (salles de gymnastique).



Interventions du POP

Point 6. Demande de crédit de 13'200'000 francs pour la construction de trois projets d'infrastructures scolaires et extrascolaires

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs,

Le groupe POP tient tout d'abord à remercier le Conseil communal pour la qualité de son rapport et la précision des études présentées ce soir. Cela nous permet de réfléchir et décider en toute connaissance de cause.

Trois crédits, trois objets, mais visant le même but. Offrir à la population de Val-de-Travers des structures de crèche et para scolaires de qualité, dignes d'être un argument supplémentaire, en plus du prix du terrain à bâtir et du prix de l'immobilier, pour attirer des familles désirant s'installer dans notre Commune. Et lorsque, comme c'est notre cas, l'on souhaite accueillir de nouveaux habitants, les structures d'accueil sont d'autant plus indispensables leur famille proche n'habite la plupart du temps pas notre région, ce qui limite les solutions de garde, notamment par les grands-parents. Ces trois crédits doivent, à notre avis, être votés ce soir. Si le crédit concernant Môtiers va permettre une réalisation très rapide, ce sera un peu plus long pour Couvet et Fleurier. Donc, même si les trois crédits sont acceptés ce soir, ce que nous souhaitons vivement, les travaux (et donc les dépenses) s'étendront sur plusieurs années.



En plus de permettre une gestion plus sereine et à long terme des espaces destinés au pré et para scolaire, ces trois bâtiments nous permettront de ne plus devoir louer de locaux à des tiers. Et chacun·e conviendra qu'il est plus avantageux à terme d'être propriétaire, de payer des intérêts et d'amortir son bien plutôt que de payer des locations qui nous coûtent sans nous enrichir.

Enfin, un argument non négligeable est que ces investissements sont créateurs de richesses, puisqu'ils génèrent du travail pour des entreprises privées qui elles même versent des salaires qui ensuite sont dépensés, créant à nouveau de la richesse et ayant un effet multiplicateur. Et créer de la richesse et du flux financier tout en améliorant l'attractivité de notre commune et en offrant des services de qualité à la population, c'est le meilleur investissement qu'une collectivité puisse faire pour sa population.

C'est pourquoi le POP vous enjoint à accepter courageusement ces trois crédits, tout en nous rappelant que, comme le dit le proverbe "qui n'avance pas recule". Avançons donc ensemble en soutenant ce projet porteur d'avenir.

Vous l'avez compris, le groupe POP acceptera avec enthousiasme les trois crédits présentés.

Je vous remercie de votre attention.

Point 8. Interpellation et questions.

Nous saluons la décision du Conseil communal de faire décorer les giratoires du Val-de-Travers par des artistes, de qui plus est de notre Commune, mais aimerions connaître la procédure d'attribution lors de tels achats. Un concours a-t-il été organisé? Un appel d'offre a-t-il eu lieu? Quelle(s) Commission(s) a/ont été consultée(s) ? A combien se monte la facture pour chaque giratoire et quelle est la part de la Commune et celle de l'Etat qui participe probablement via le % culturel lié aux travaux effectués sur la I10 ? Nous aimerions aussi savoir ce que va devenir l'actuelle décoration du Pont des Chèvres à Fleurier. Nous vous remercions de votre réponse.



From:

<https://pop-vdt.ch/> - **POP - Val-de-Travers**

Permanent link:

<https://pop-vdt.ch/agenda/2021/09/27?rev=1632841180>

Last update: **28.09.2021 @ 16:59**

